

Charte du bénévole de l'Association 2025

Rappel de l'Article 2 des statuts de l'Association :

- a) Apporter aux personnes atteintes de sclérose en plaques et à leurs proches toutes informations et soutiens nécessaires à la vie quotidienne et professionnelle.
 - b) Organiser des rencontres, sorties, manifestations diverses destinées à ces personnes.
- c) Mettre en place des partenariats avec des professionnels visant à améliorer le vécu de la maladie et à soulager par des techniques et disciplines telles que la sophrologie, les activités physiques adaptées...
- d) Participer à l'éducation thérapeutique du patient (ETP) en partenariat avec des professionnels médicaux et paramédicaux.
- e) Apporter le cas échéant, une aide en nature ou financière liée à la maladie afin de leur faciliter la vie quotidienne.

Sep34 agit auprès de personnes concernées par la sclérose en plaques (malades, proches, sympathisants). Sa priorité est l'information, la communication, favoriser le bien être, entre personnes atteintes de Sep suivant un engagement éthique et responsable.

- Le bénévole adhère à l'éthique de l'Association Sep34 et respecte le règlement intérieur et le fonctionnement de l'Association Sep34.
 - Le bénévole se conforme aux objectifs qui lui sont attribués,
- Le bénévole fait preuve d'écoute bienveillante avec humilité et empathie, dans le respect de la confidentialité,

Page 1 sur 2
Association Sep34, Mieux vivre avec la sclérose en plaques
Association de patients reconnue d'intérêt général
5, rue des Myosotis, 34070 Montpellier
06-17-84-63-72
sep34.asso@gmail.com

- Le bénévole exerce et assure sa mission de façon discrète, sans s'imposer, sans jugement, dans le respect des convictions et opinions de chacun,
- Le bénévole est honnête et authentique, ne se substitue pas aux médecins, ne conseille aucun traitement.
- Le bénévole peut apporter toutes ses bonnes idées, tous ses talents, tous ses mécènes et soumet tout nouveau projet d'action et/ou de partenariat aux membres du Bureau et du Conseil d'Administration pour validation.

Le bénévole peut être fatigué, un autre bénévole pourra prendre le relais Le bénévole peut apporter sa bonne humeur, son rire, son sourire, sa présence.

Le bénévole n'est qu'un, ensemble, nous FORMONS UN TOUT :

MERCI A CHACUN



Page 2 sur 2
Association Sep34, Mieux vivre avec la sclérose en plaques
Association de patients reconnue d'intérêt général
5, rue des Myosotis, 34070 Montpellier
06-17-84-63-72
sep34.asso@gmail.com